



# BAROMÈTRE DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ÉDITION

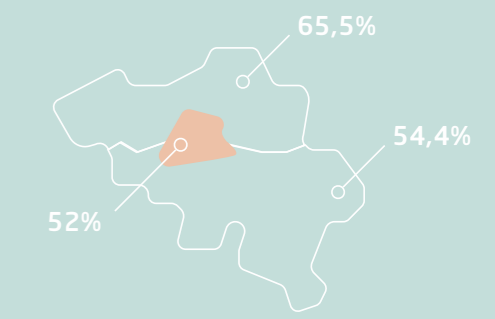
2019



# EMPLOI

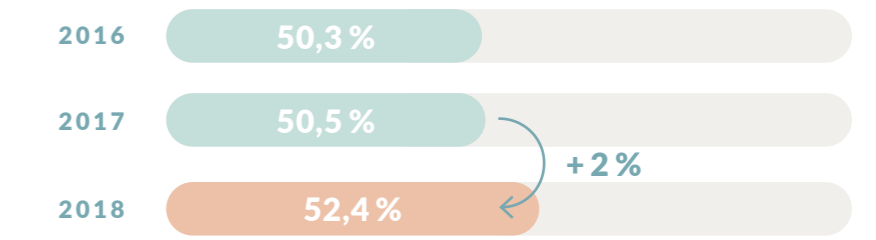
## Les femmes sur le marché du travail à Bruxelles

**52 %**  
UN TAUX D'EMPLOI  
DES FEMMES  
À LA HAUSSE



### ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DES FEMMES

En 2018, plus de la moitié des femmes âgées de 15 à 64 ans exerçaient un emploi (52%), soit près de 2 points de pourcentage de plus par rapport à l'année précédente. Au cours de ces 10 dernières années, une telle progression n'avait jamais été enregistrée en un an. Cette augmentation de la proportion de femmes à l'emploi a contribué à réduire fortement le taux de chômage des femmes (+1,7 points de pourcentage). **La part des femmes inactives a quant à elle poursuivi sa tendance à la baisse (-0,3 points de pourcentage).**

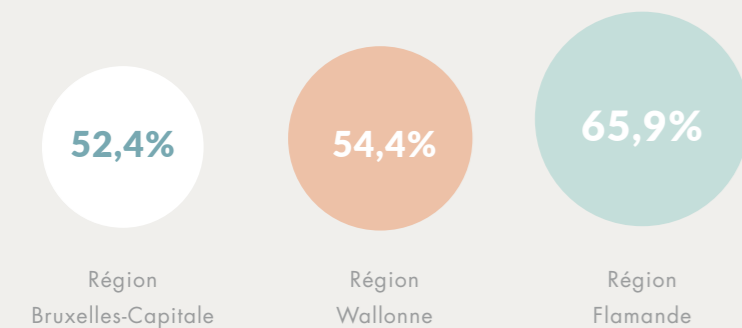


Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans, RBC, 2016 à 2018. Rupture de série en 2017. Source : Eurostat, EFT.



## LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES SELON LA RÉGION

Malgré cette belle progression du taux d'emploi des femmes à Bruxelles, la part des femmes bruxelloises âgées de 15 à 64 ans exerçant un emploi reste inférieure au taux observé dans les deux autres régions de la Belgique.

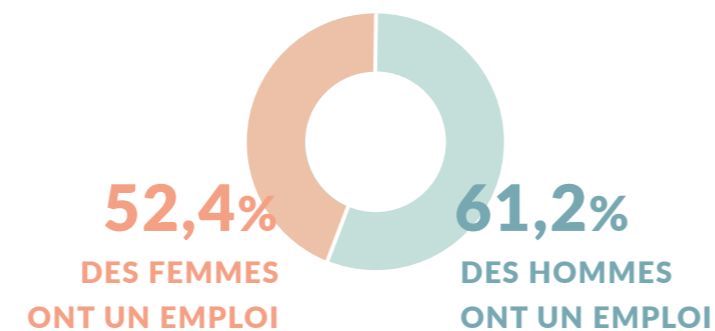


Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans selon la région, 2018. Source : Statbel, EFT.

## LE TAUX D'EMPLOI SELON LE GENRE

Bien que l'écart se soit réduit ces dernières années, les femmes sont relativement moins présentes sur le marché du travail que les hommes : en 2018, la différence entre le taux d'emploi des hommes et des femmes s'élevait à 8,8 points de pourcentage.

**En 2018, 26% des femmes âgées de 15 à 64 ans n'étaient ni à l'emploi, ni au chômage, ni étudiantes alors que la part des inactifs était de 15% chez les hommes.**

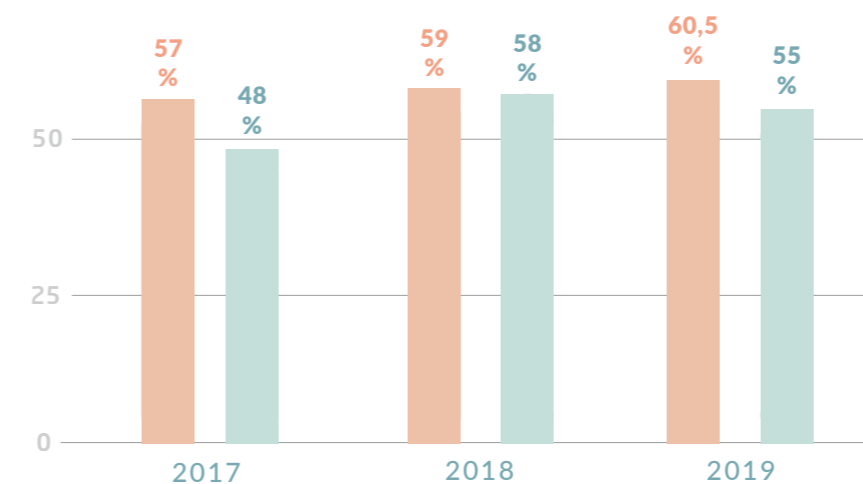


Taux d'emploi de la population âgée 15 à 64 ans selon le genre, Région de Bruxelles-Capitale, 2018. Source : Statbel, EFT.

## LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS À BRUXELLES

Les coopératives d'activités offrent un cadre structuré et sécurisé pour les chercheuses d'emploi afin de développer et tester un projet entrepreneurial sur le marché. La coopérative d'activité bruxelloise Jobyourself a vu une forte croissance du nombre des femmes faisant appel à leurs services.

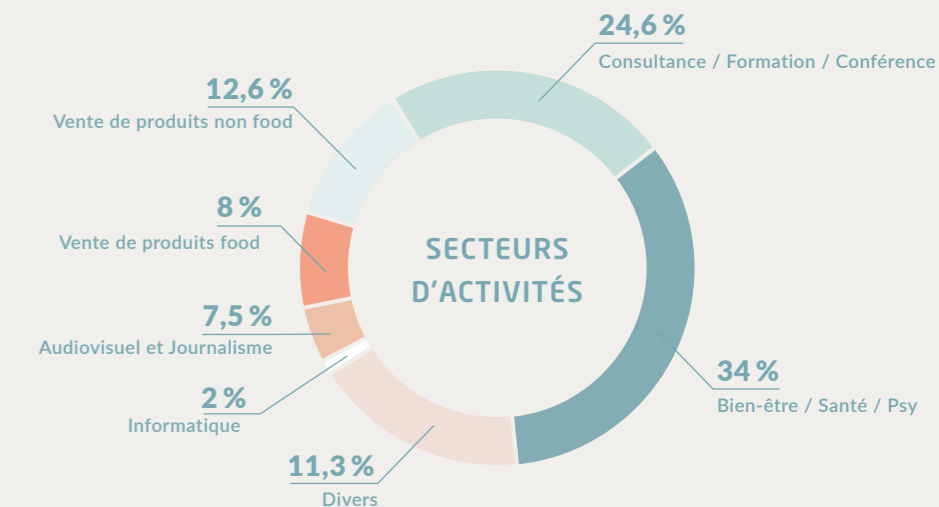
- Phase préparatoire (période de 6 mois maximum)
- Phase test (période de 18 mois maximum de facturation)



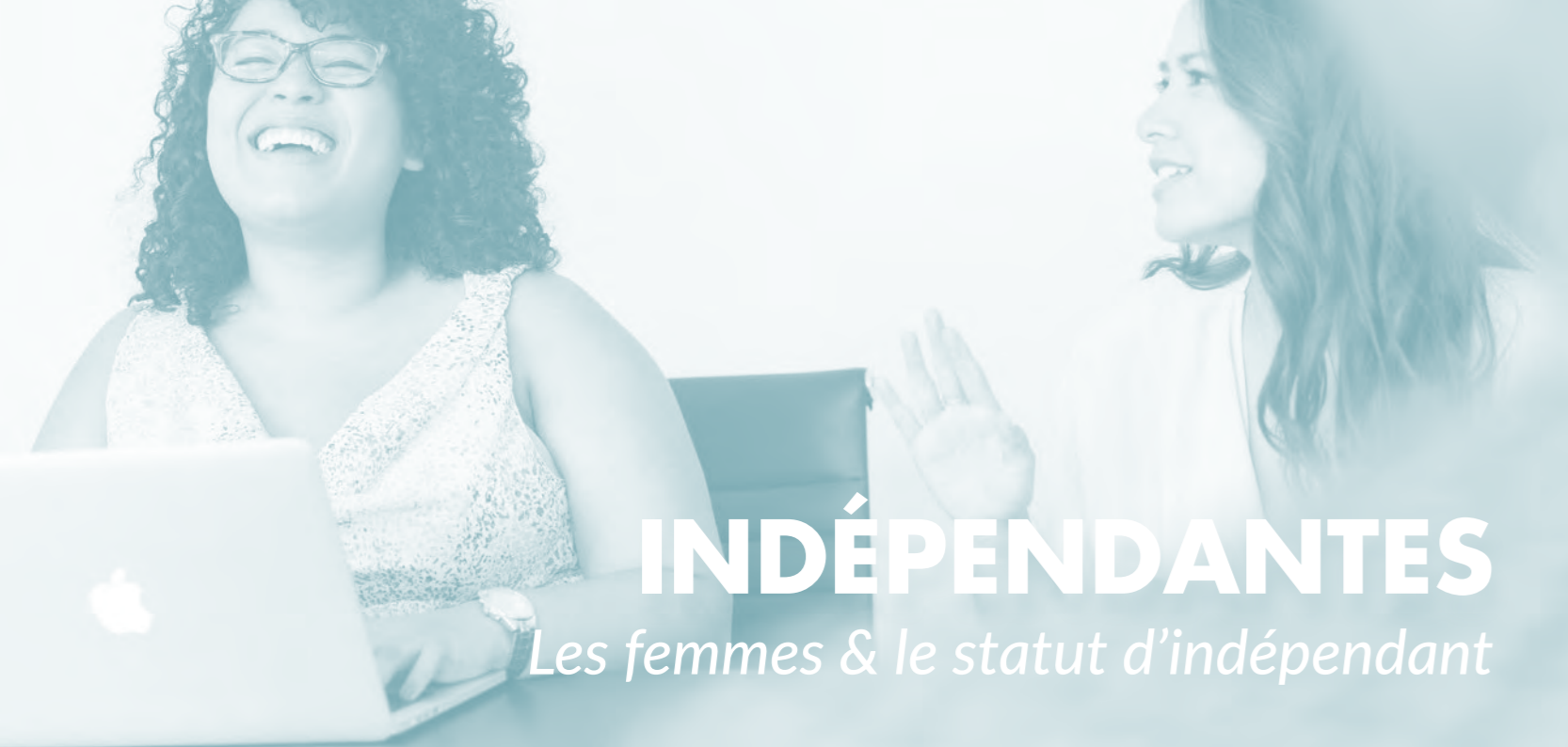
Source : Jobyourself, novembre 2019



Parmi les femmes actuellement en accompagnement test (57% du total des candidats-entrepreneur.e.s), les secteurs les plus représentés en test sont :



Source : Jobyourself, novembre 2019



# INDÉPENDANTES

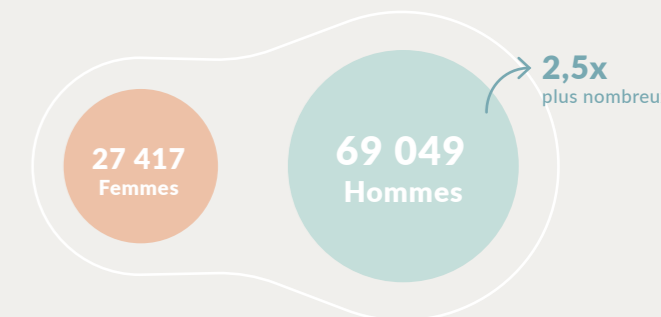
Les femmes & le statut d'indépendant

**10 %**  
DES FEMMES BRUXELLOISES  
EXERÇANT UN EMPLOI **EST**  
INDÉPENDANTE À TITRE PRINCIPAL.

Les indépendantes selon l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)

## PART DES FEMMES DANS LES INDÉPENDANTS

En 2018, 27 417 femmes âgées de moins de 65 ans étaient assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants en tant qu'indépendantes.\* Les hommes sont 2,5 fois plus nombreux que les femmes à exercer une activité professionnelle sous ce statut.



Nombre d'assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants âgés de moins de 65 ans, selon le sexe, Région de Bruxelles-Capitale, 2018. Indépendants à l'exception des aidants. Source : INASTI.

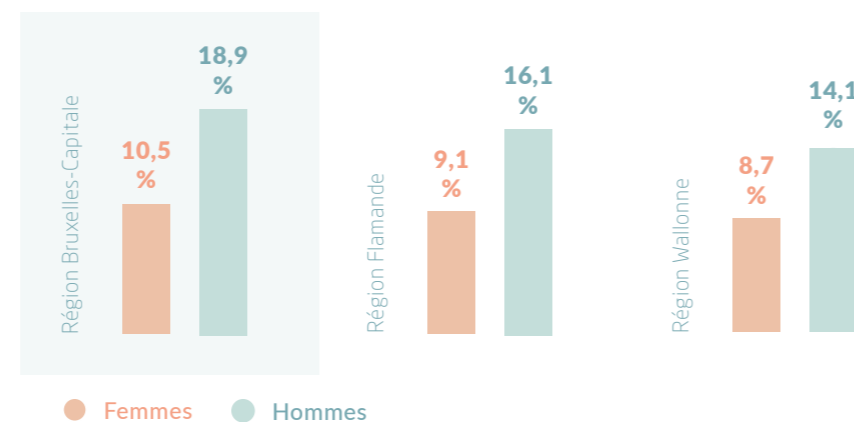
\*Les statistiques de l'INASTI présentées dans ce baromètre concernent les indépendants uniquement et n'intègrent dès lors pas les aidants.

Les indépendantes selon l'enquête sur les forces de travail de l'office belge de statistique (Statbel)

## PART DES INDÉPENDANTES À TITRE PRINCIPAL

### DANS LES FEMMES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les femmes exerçant un emploi d'indépendante à titre principal sont relativement plus nombreuses dans la Région de Bruxelles-Capitale : la proportion des femmes ayant un emploi d'indépendante à titre principal dans la population des femmes occupées s'élevait à 10,5% en 2018, contre 9,1% en Région flamande et 8,7% en Région wallonne.

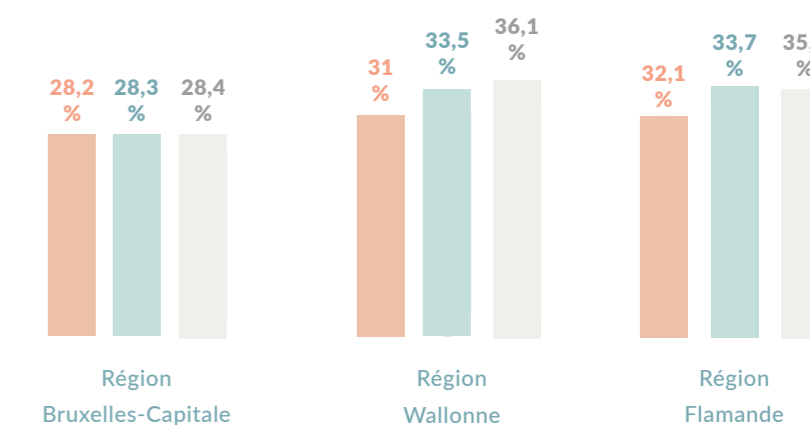


Part des indépendant.e.s à titre principal dans la population des hommes et des femmes occupé.e.s âgé.e.s de 15 à 64 ans, selon la région, en 2018. Indépendant.e.s à l'exception des aidant.e.s. Source : Stabel, EFT.

Les femmes représentent 28,4% des indépendants à Bruxelles, une part qui a peu évolué en 10 ans par rapport aux autres régions. Cela résulte principalement de la plus forte croissance du nombre d'hommes indépendants à Bruxelles par rapport aux autres régions.

Durant cette période, le nombre d'indépendants bruxellois a augmenté de 30,2% chez les femmes et de 28,8% chez les hommes - maintenant ainsi les proportions entre les deux sexes. Dans les deux autres régions, par contre, le taux de croissance du nombre d'indépendants de sexe masculin est nettement moins élevé (7,9 % en Wallonie et 16,8 % en Flandre).

● 2008  
● 2013  
● 2018



Part des femmes dans les assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, âgés de moins de 65 ans, selon la région, 2008-2013-2018. Indépendants à l'exception des aidants. Source : INASTI.

**+ 30 %**

DE FEMMES INDÉPENDANTES  
EN 10 ANS



INDÉPENDANTES À TITRE PRINCIPALE ET

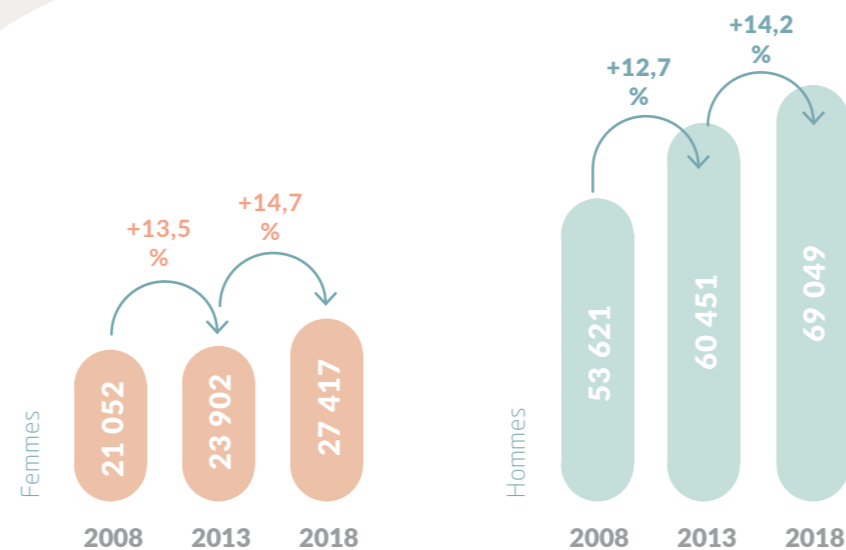
À TITRE COMPLÉMENTAIRE

Au cours des 10 dernières années, le nombre d'indépendantes à titre complémentaire a enregistré une augmentation deux fois plus importante que le nombre d'indépendantes à titre principal (52,6% contre 24,3%). Cette tendance s'est accentuée ces 5 dernières années : **la croissance du nombre d'indépendantes à titre complémentaire est 2,3 fois plus importante que la croissance des indépendantes à titre principal au cours de la période 2013-2018.**



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES INDÉPENDANTES

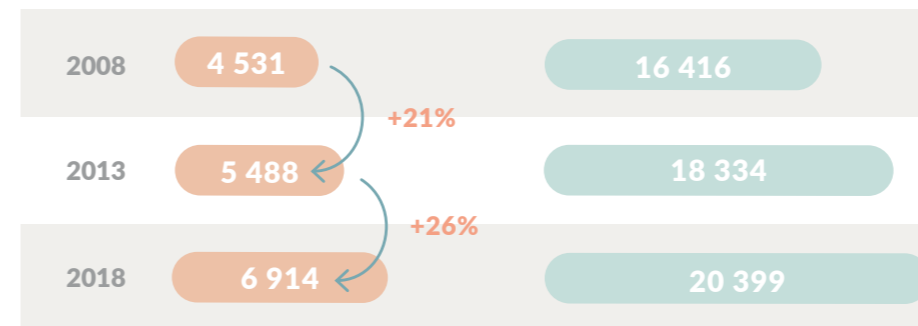
La population des femmes assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants (à l'exception des aidantes), a progressé de 30,2% ces dix dernières années à Bruxelles. Ce pourcentage est légèrement inférieur aux deux autres régions (+ 36 % pour la même période). Entre 2013 et 2018, le pourcentage d'augmentation s'est élevé à 14,7%.



Nombre d'assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants âgés de moins de 65 ans, selon le sexe, et pourcentage d'augmentation, Région de Bruxelles-Capitale, 2008-2013-2018. Indépendants à l'exception des aidants. Source : INASTI.

Activité complémentaire

Activité principale



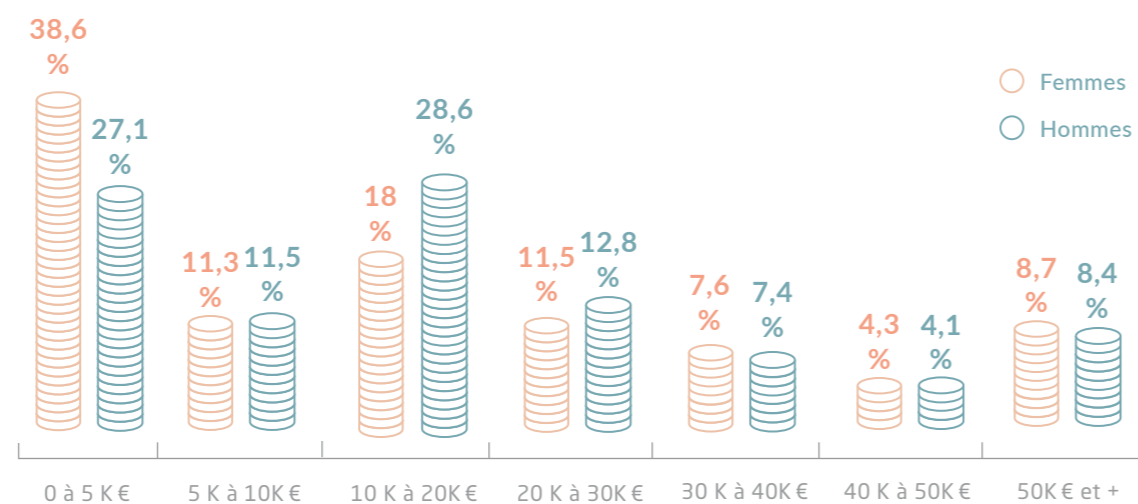
Nombre d'assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants âgés de moins de 65 ans, selon le sexe, et pourcentage d'augmentation, Région de Bruxelles-Capitale, 2008-2013-2018. Indépendants à l'exception des aidants. Source : INASTI.

1 indépendante  
à titre principal supplémentaire  
=  
2 nouvelles indépendantes à titre  
complémentaire

## REVENUS DES FEMMES INDÉPENDANTES

38,6% des indépendantes bruxelloises ont un revenu inférieur à 5.000 € par an, soit 10 points de pourcentage de plus que la proportion des indépendants bruxellois disposant d'un tel revenu. Ce pourcentage approche les 50 % si l'on intègre la tranche de revenus suivante (revenus de 5.000 € à 10.000 €).

Au delà d'un revenu annuel de 20.000 €, les proportions sont similaires entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont même proportionnellement un peu mieux représentées que les hommes dans les tranches de revenus les plus élevées.



Répartition des indépendants bruxellois selon le sexe et la tranche de revenus (€), 2018. Indépendants à l'exception des aidants. Seul le revenu connu est pris en compte. Source : INASTI.

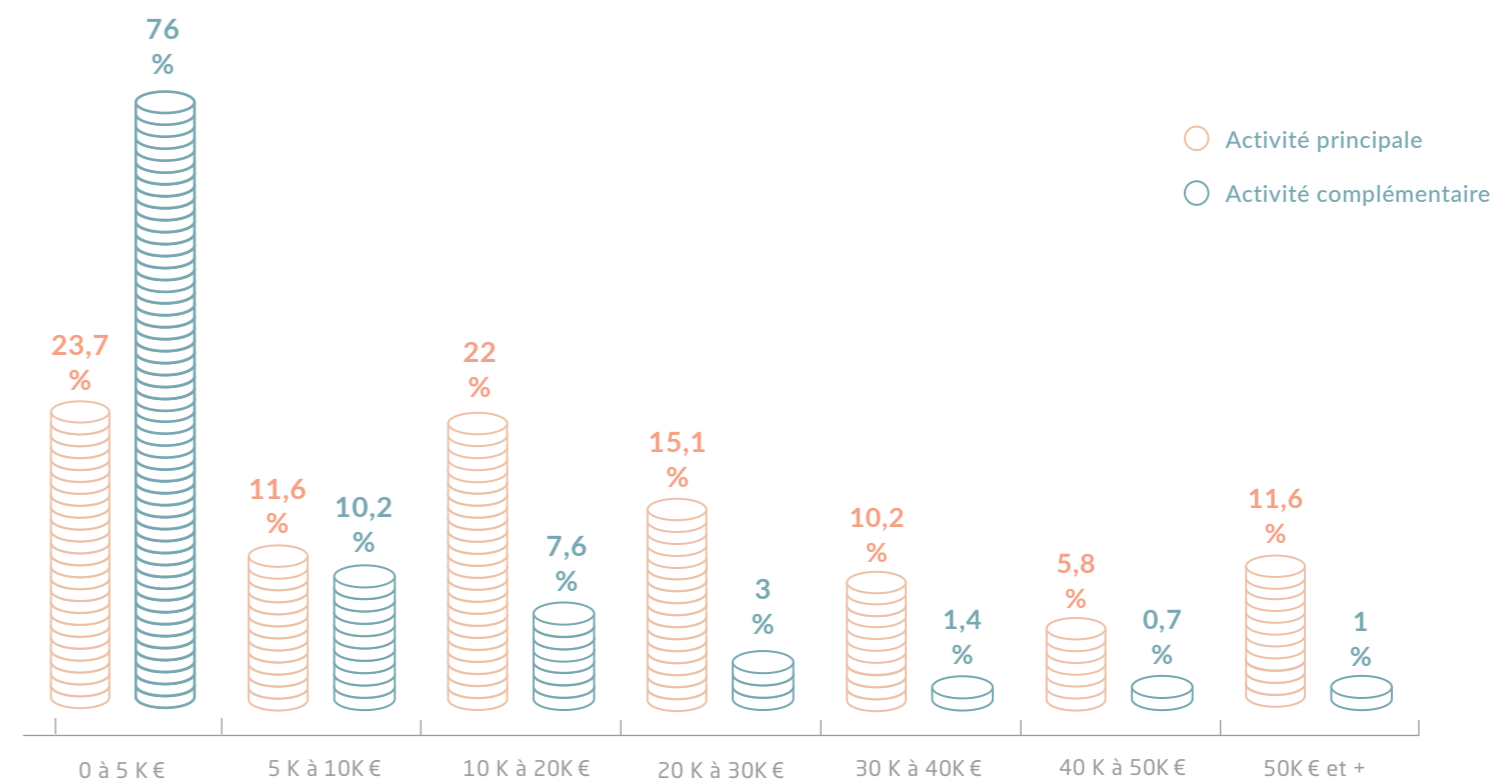
**38,6%**

DES INDÉPENDANTES BRUXELLOISES  
ONT UN REVENU INFÉRIEUR À  
5 000 €

Selon la nature de l'activité, 76,0% des bruxelloises exerçant une activité complémentaire ont un revenu annuel inférieur à 5 000 €. Ce pourcentage tombe à 23,7% pour les bruxelloises exerçant leur activité à titre principal.

**76%**

DES BRUXELLOISES EXERÇANT  
UNE ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE  
ONT UN REVENU ANNUEL INFÉRIEUR  
À 5 000€



Répartition des indépendants bruxellois selon le sexe et la tranche de revenus (€), 2018. Indépendants à l'exception des aidants. Seul le revenu connu est pris en compte. Source : INASTI.

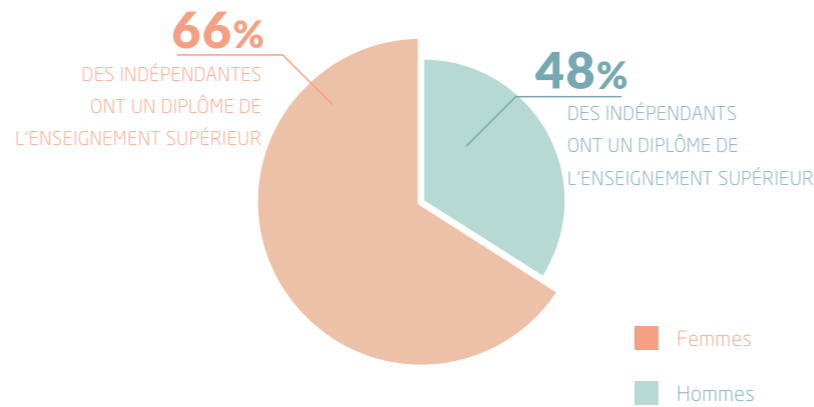


## Profil des femmes indépendantes

### NIVEAU D'ÉTUDES

En Belgique, les femmes indépendantes à titre principal (66%) sont relativement plus nombreuses que les hommes indépendants à avoir un diplôme du supérieur (48%).

Le statut d'indépendant concerne de plus en plus de femmes ayant un niveau d'éducation élevé. La progression a été particulièrement forte entre 2017 et 2018 : la part des femmes indépendantes ayant un diplôme du supérieur a augmenté de 7 points de pourcentage en un an.

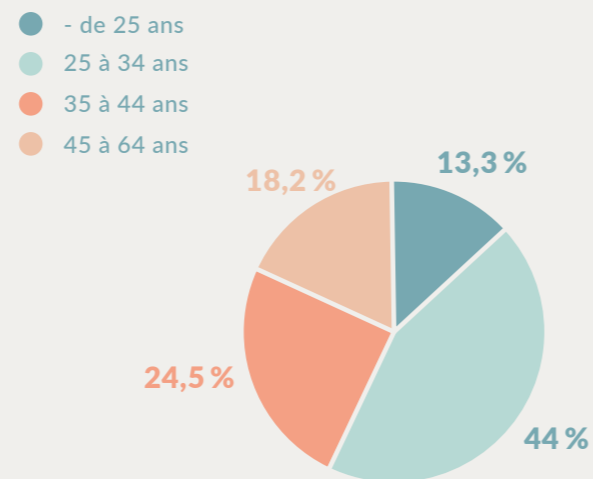


Part des indépendants à titre principal titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, selon le sexe, Belgique, Q4-2018. Indépendants à l'exception des aidants, âgés de 15 à 64 ans. Source : Eurostat, EFT.

### ÂGE DES FEMMES BRUXELLOISES DÉBUTANT

### UNE ACTIVITÉ D'INDÉPENDANTE

La majorité des femmes démarrant une activité d'indépendante ont moins de 35 ans (57,3%). La part des indépendantes de cette catégorie d'âge tend néanmoins à diminuer : elle s'est réduite de 2 points de pourcentage en 5 ans et de 4 points de pourcentage en 10 ans.



Répartition des femmes de moins de 65 ans débutant une activité d'indépendante, selon la catégorie d'âge, Région de Bruxelles-Capitale, 2018. Source : INASTI.

**2 indépendantes à titre principal sur 3**

SONT TITULAIRES D'UN  
DIPLOME DU SUPÉRIEUR  
EN BELGIQUE

**57,3%**

DES FEMMES DÉMARRANT UNE  
ACTIVITÉ D'INDÉPENDANTE  
ONT MOINS DE 35 ANS

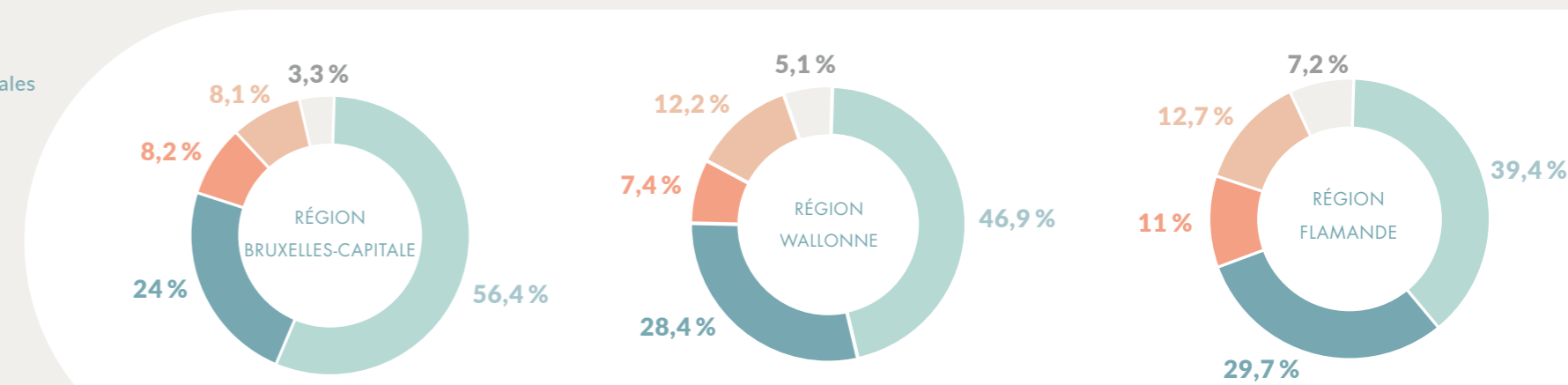
## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES FEMMES INDÉPENDANTES

Les indépendantes bruxelloises sont nettement plus nombreuses à exercer une profession libérale ou intellectuelle que les indépendantes flamandes et wallonnes (56,4 % contre 39,4 % et 46,9 %).

Le deuxième grand secteur dans lequel les indépendantes bruxelloises sont actives est le

secteur regroupant les branches du commerce, de l'horeca, des divertissements et de la banque et des assurances : près d'un quart des indépendantes bruxelloises exercent leur activité dans ce secteur.

- Professions libérales
- Commerce
- Industrie
- Services
- Autres secteurs



Répartition des assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, âgées de moins de 65 ans, selon le secteur d'activité et la région, 2018. Indépendants à l'exception des aidants. Source : INASTI. Industrie : industrie, construction, artisanat, transport ; Commerce : commerce, horeca, divertissements, banques et assurances ; Professions libérales : professions libérales et intellectuelles ; Services : soins de beauté et professions diverses à caractère manuel ; Autres secteurs : agriculture, pêche et autres professions.

**+ de 50%**

DES INDÉPENDANTES BRUXELLOISES  
EXERCENT UNE PROFESSION  
LIBÉRALE OU INTELLECTUELLE

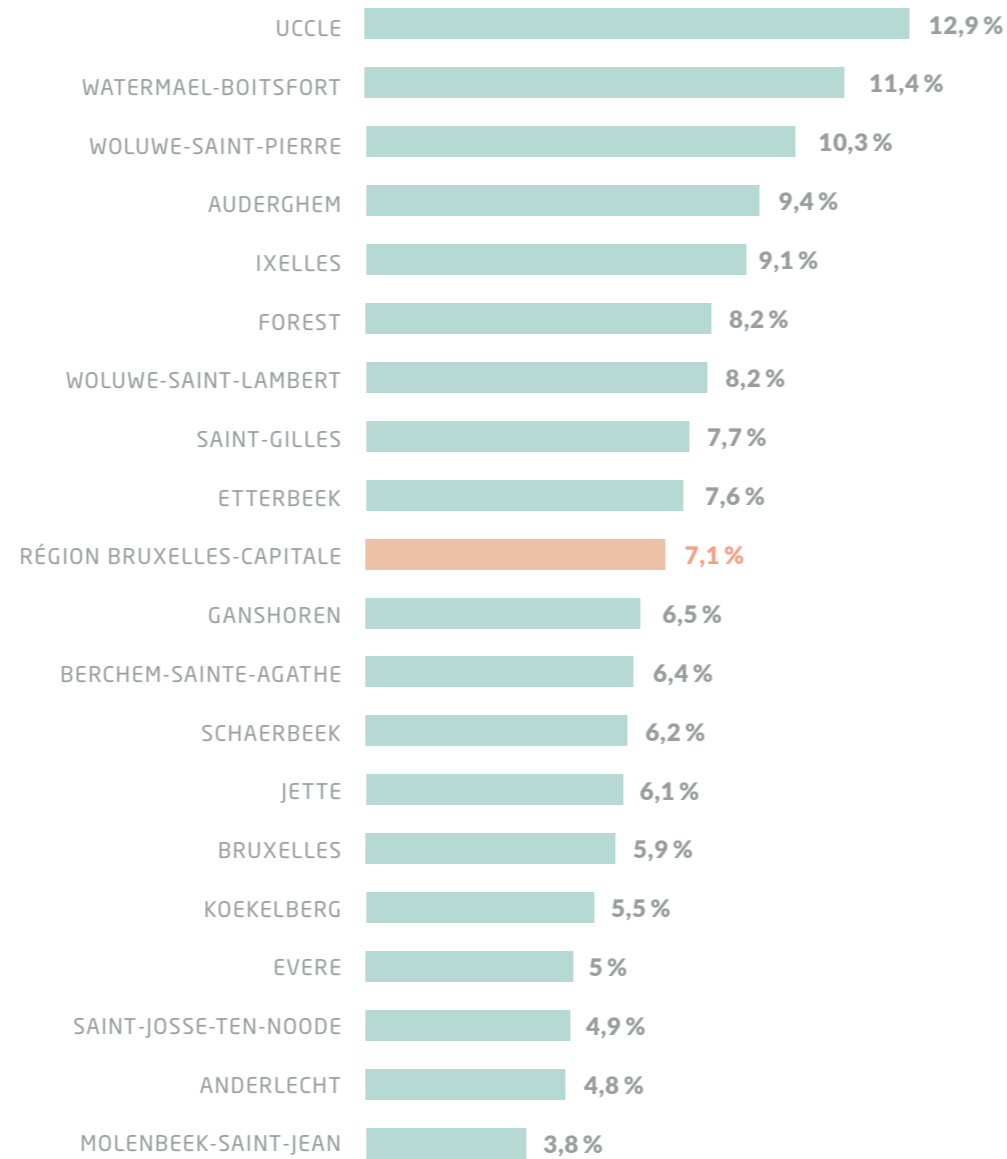




## PART DES FEMMES INDÉPENDANTES DANS LA

## POPULATION DES FEMMES, SELON LA COMMUNE

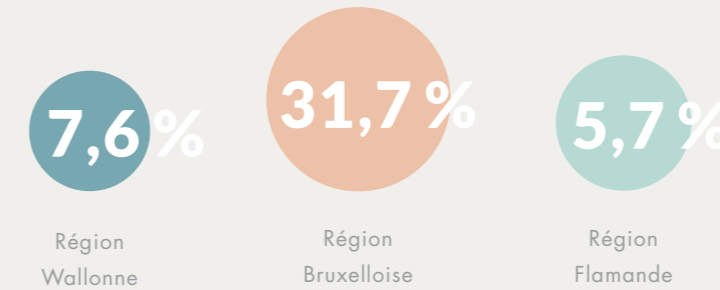
Avec un pourcentage d'indépendantes dans la population de femmes âgées de 18 à 64 ans équivalent à environ la moitié de la moyenne régionale, la commune de Molenbeek-Saint-Jean présente le taux d'indépendantes le plus faible de la Région de Bruxelles-Capitale (3,8%). Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort et Uccle se démarquent de leur côté par les taux plus élevés, avoisinant les 10% à 13 %.



Part des indépendantes dans la population des femmes âgées de 18 à 64 ans, selon la commune, Région de Bruxelles-Capitale, 2018. Indépendantes à l'exception des aidantes. Sources : INASTI, 2018 ; Statbel, 01/01/2018.

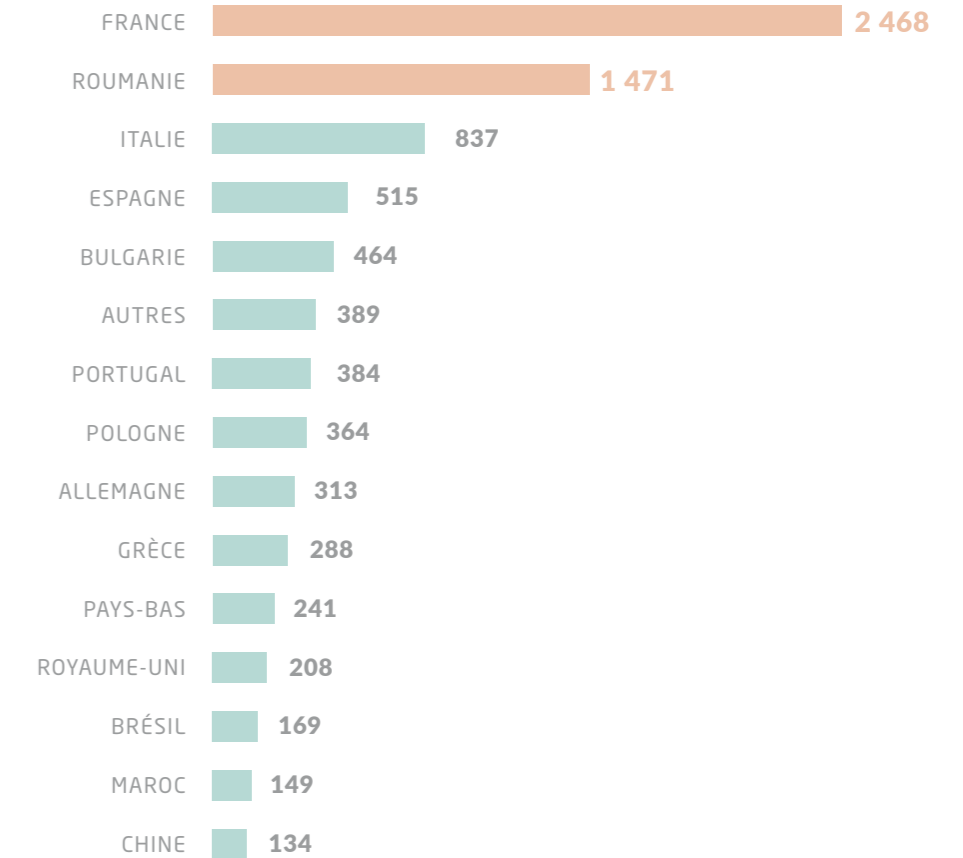
## NATIONALITÉ DES INDÉPENDANTES BRUXELLOISES

La Région de Bruxelles-Capitale compte proportionnellement 4 à 5 fois plus d'indépendantes de nationalité étrangère que les autres régions. Cette proportion est néanmoins légèrement inférieure à la part des femmes de nationalité étrangère à Bruxelles (34%).



Part des femmes de nationalité étrangère dans les assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, âgées de moins de 65 ans, selon la région. Indépendantes à l'exception des aidantes. Source : INASTI, 2018.

**13%**  
DES INDÉPENDANTES DE LA  
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
SONT DE NATIONALITÉ  
FRANÇAISE ET ROUMAINE



Nombre d'assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants âgées de moins de 65 ans, selon la nationalité, Région de Bruxelles-Capitale, 2018. Indépendantes à l'exception des aidantes. Nationalités étrangères comptant 100 indépendantes minimum. Source : INASTI.





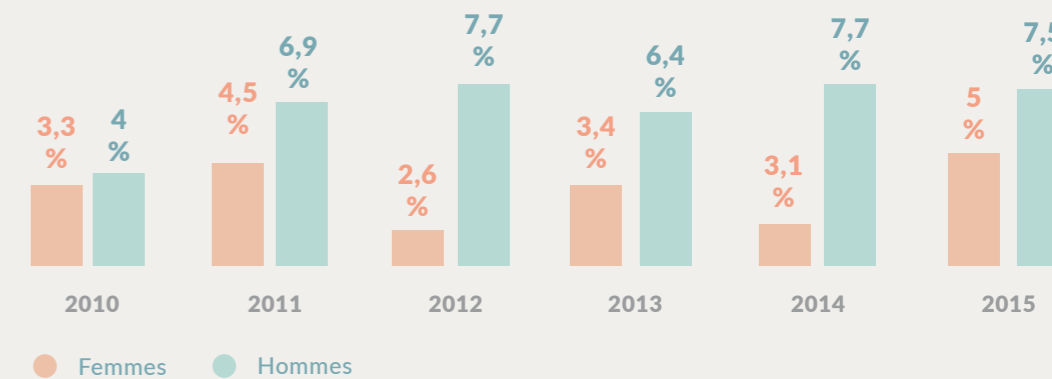
# ENTREPRISE

## Les femmes & l'activité entrepreneuriale

**5%**  
DES FEMMES BELGES  
IMPLIQUÉES DANS LE  
LANCEMENT OU LA GESTION  
D'UNE JEUNE ENTREPRISE

### LE TAE DES FEMMES ET DES HOMMES EN BELGIQUE

Tant le TAE des femmes que celui des hommes ont progressé entre 2010 et 2015 (+1,7 point de pourcentages pour les femmes et +3,5 points de pourcentages pour les hommes). Cependant, si la croissance est nette du côté des hommes – le TAE oscillant entre 7% et 8% de 2011 à 2015 par rapport à 4% en 2010-, du côté des femmes, celle-ci manque encore de stabilité – le TAE variant encore fortement d'une année à l'autre. En 2015, le taux d'activité entrepreneuriale des femmes (5%) correspondait aux 2/3 du TAE des hommes (7,5%).



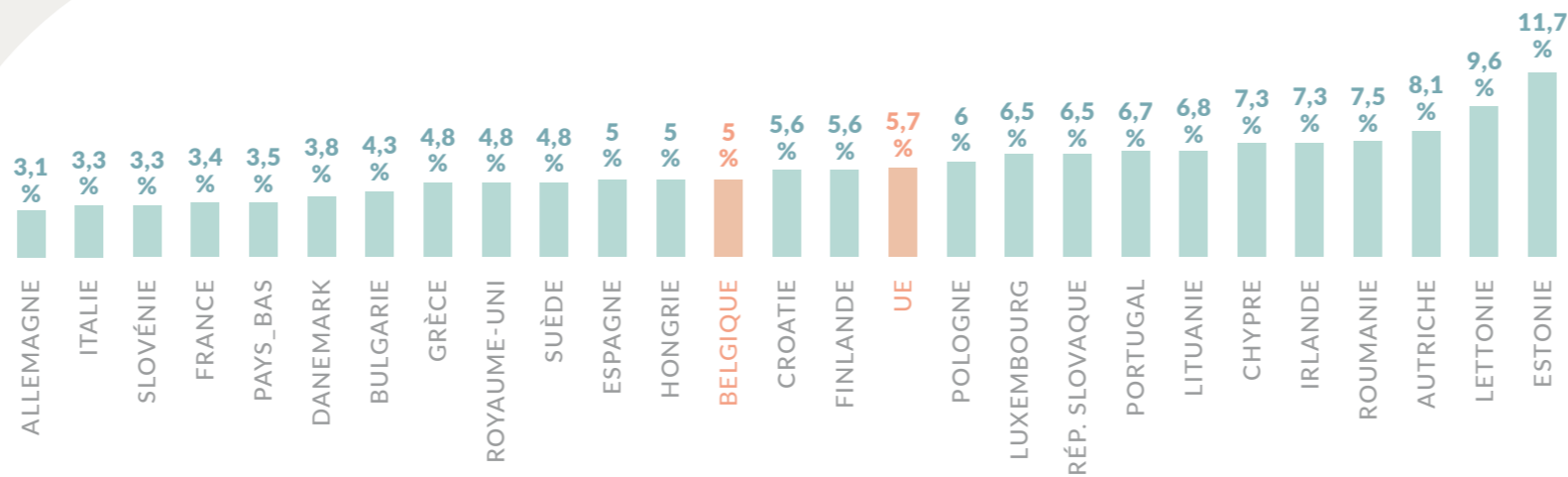
Taux d'activité entrepreneuriale (%) selon le sexe en Belgique, 2010 - 2015. Source : Global Entrepreneurship Monitor.

### Le taux d'activité entrepreneuriale des femmes

#### LE TAE DES FEMMES EN BELGIQUE ET DANS

#### L'UNION EUROPÉENNE

Le taux d'activité entrepreneuriale (TAE) des femmes a progressé de 2 points de pourcentage en 2015, une augmentation non négligeable qui place désormais la Belgique à la 14<sup>ième</sup> position – égalant la Hongrie et l'Espagne -. Un an auparavant, la Belgique occupait la dernière position avec un TAE de 3,1, le plus faible de l'UE.



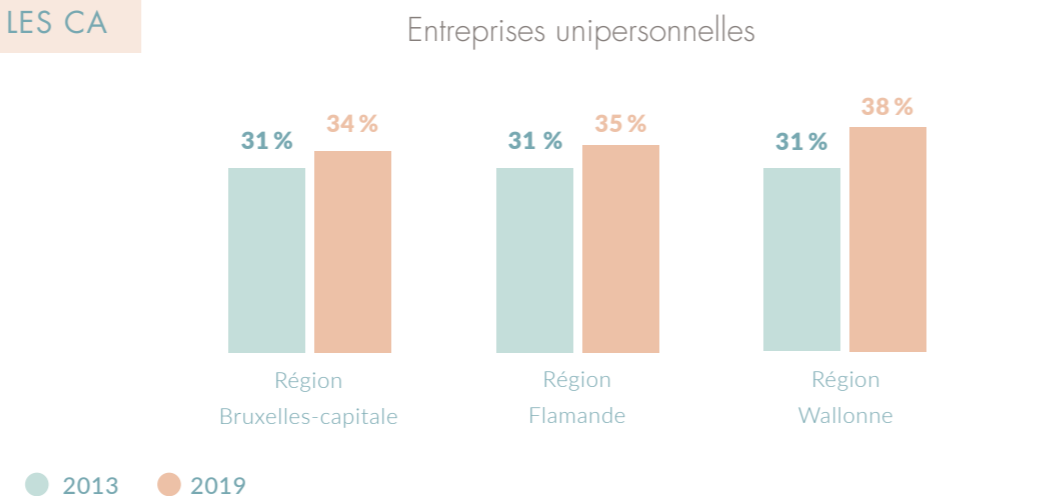
Taux d'activité entrepreneuriale (%) = Part des personnes qui se considèrent comme activement impliquées dans le lancement d'une entreprise ou qui sont propriétaires et gérantes d'une entreprise de 3,5 ans maximum, parmi la population âgée de 18 à 64 ans. Source : Global Entrepreneurship Monitor.



## Les femmes dans les entreprises unipersonnelles et les conseils d'administration (CA)

### PART DES FEMMES DANS LES ENTREPRISES UNIPERSONNELLES ET LES CA

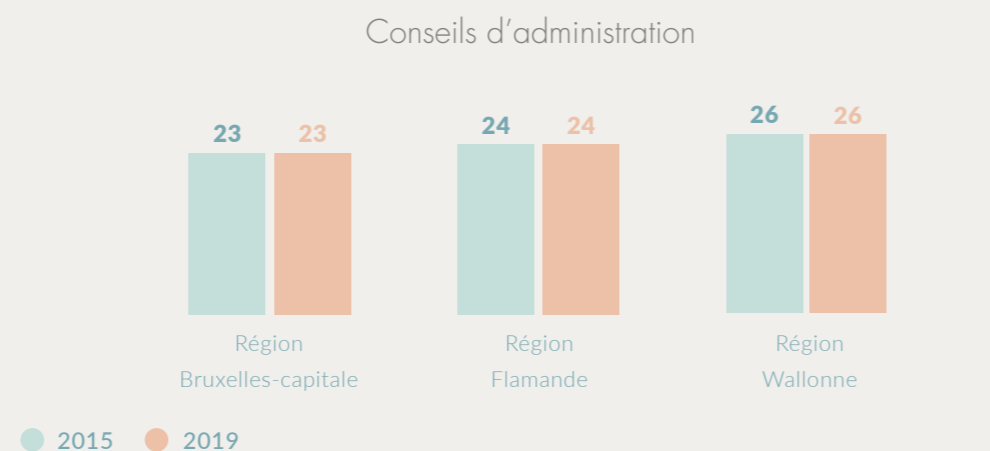
Par rapport à 2013, la part des femmes dans les entreprises unipersonnelles a progressé dans les trois régions. L'augmentation est néanmoins moindre dans la Région de Bruxelles-Capitale (3 points de pourcentage de plus en 2019, contre 4 en Région flamande et 7 en Région wallonne).



Part des femmes dans les entreprises unipersonnelles, selon la région, 09/2013 - 09/2019.  
Source : Trends Business Information

Dans les conseils d'administration, la représentation des femmes apparaît plus stable : la part des femmes a progressé d'un point de pourcentage entre 2013 et 2019 en Région de Bruxelles-Capitale et en Région Wallonne et est restée identique en Région flamande. Bruxelles compte un peu moins de femmes dans les conseils d'administration que les autres régions (23%, contre 24% en Région flamande et 26% en Région wallonne). A Bruxelles, les hommes représentent 70% des membres des CA et les personnes morales 6%<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Femmes : 23,4%, Hommes : 70,3%, personnes morales : 6,3%.

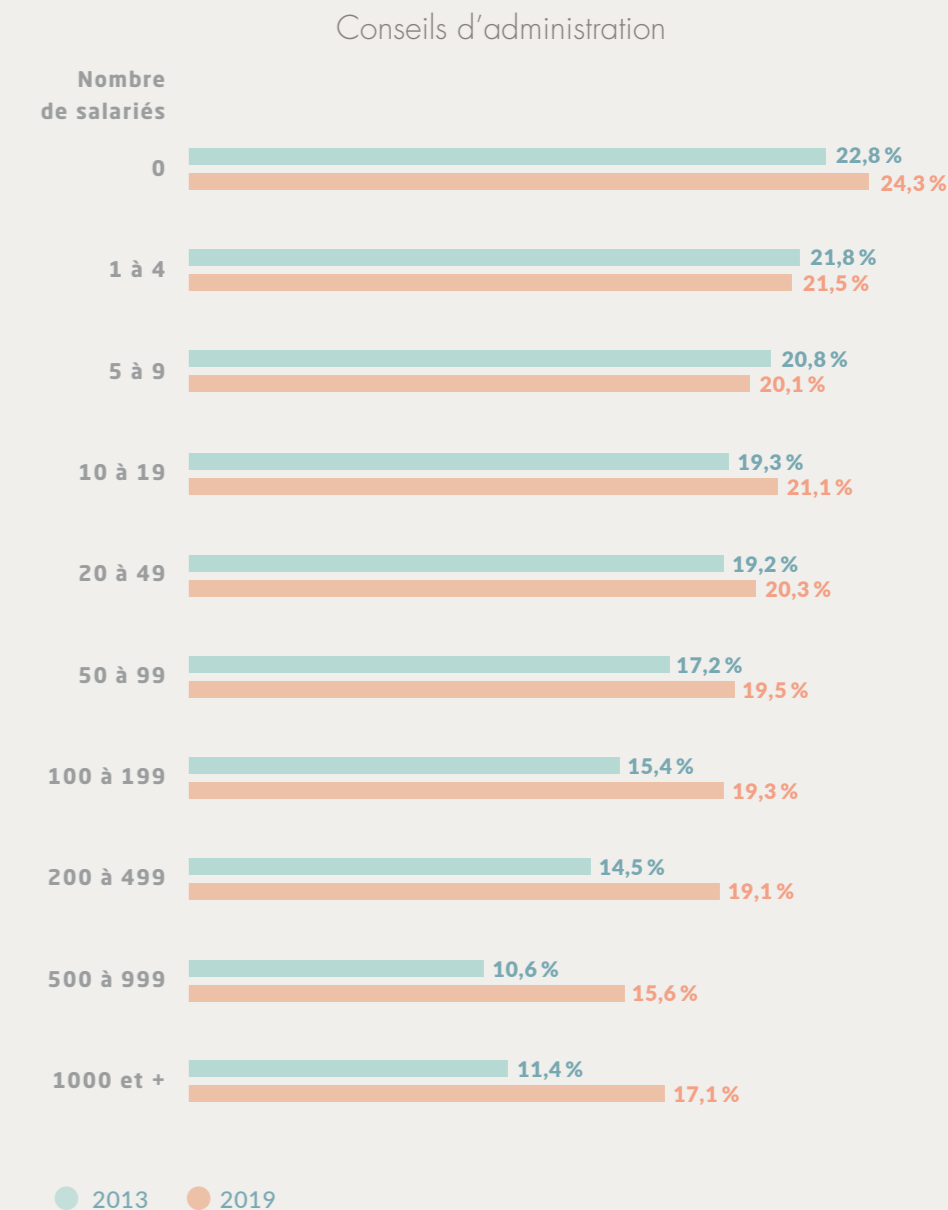


Part des femmes dans les membres des conseils d'administration des entreprises, selon la région, 08/2017 - 09/2019.  
Source : Trends Business Information.

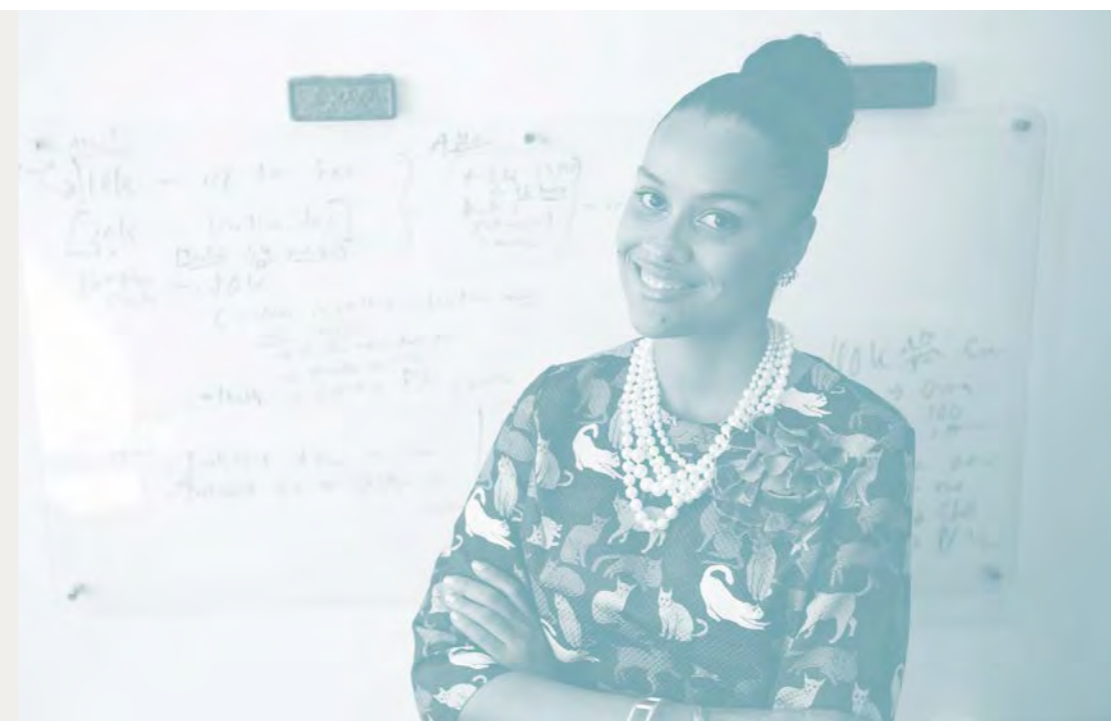
### LES FEMMES DANS LES CA DES ENTREPRISES BRUXELLOISES

#### SEON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Si la part des femmes dans les conseils d'administration diminue en fonction de la taille de l'entreprise, l'écart s'est nettement réduit ces dernières années. Alors que cette part avoisinait les 15% en 2013 pour les classes d'entreprises de 100 à 499 travailleurs salariés et à 11% pour les classes de 500 à 999 et 1000 salariés et plus, celles-ci s'élèvent maintenant à 19%, 16% et 17% respectivement.



Part des femmes dans les membres des conseils d'administration des entreprises, selon la taille de l'entreprise, Région de Bruxelles-Capitale, 09/2013 - 09/2019. Source : Trends Business Information



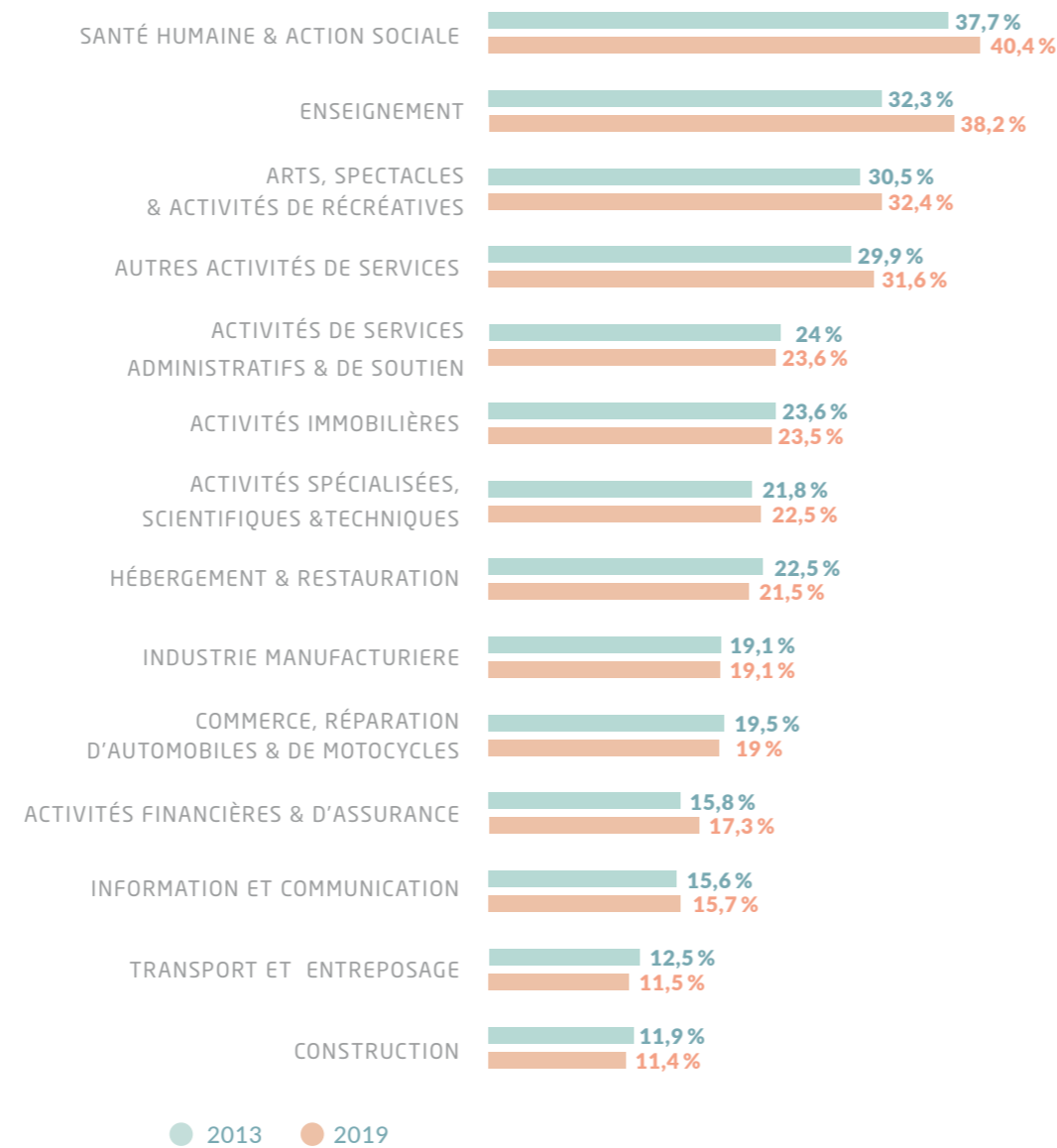


## LES FEMMES DANS LES CA DES ENTREPRISES BRUXELLOISES

### SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

La représentation des femmes dans les conseils d'administration est très variable selon le secteur d'activité : si elles sont relativement peu présentes dans les secteurs de la construction (11%), du transport et de l'entreposage (12%) et de l'information et de la communication (16%), elles représentent par contre plus de 30% des membres du CA des entreprises actives dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale (40%), de l'enseignement (38%), des arts, spectacles et activités récréatives (32%) et des autres activités de services (32%). Entre 2013 et 2019, la part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises a progressé dans la plupart des secteurs d'activité. Parmi les principaux secteurs, ce sont les activités de l'horeca et des transports et de l'entreposage qui enregistrent les baisses les plus importantes au cours de la période couverte (- 1 point de pourcentage).

### Conseils d'administration



● 2013 ● 2019

Part des femmes dans les membres des conseils d'administration des entreprises, selon le secteur d'activité, Région de Bruxelles-Capitale, 09/2013 - 09/2019. Principaux secteurs d'activité. Source : Trends Business Information

## LES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES COTÉES

La loi du 28 juillet 2011 relative aux quotas de genre dans les conseils d'administration des sociétés cotées\* a porté ses fruits : la part des femmes dans les CA des entreprises cotées a plus que quadruplé en 10 ans et a quasiment doublé en 5 ans.

\* Loi du 28 juillet 2011 modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, le Code des sociétés et la loi du 19 avril 2002 relative à la rationalisation du fonctionnement et la gestion de la Loterie Nationale afin de garantir la présence des femmes dans le conseil d'administration des entreprises publiques autonomes, des sociétés cotées et de la Loterie Nationale.



Part des femmes dans les membres des conseils d'administration ou comités de surveillance des entreprises cotées en bourse, Belgique, second semestre, 2008 - 2013 - 2018. Source : EIGE

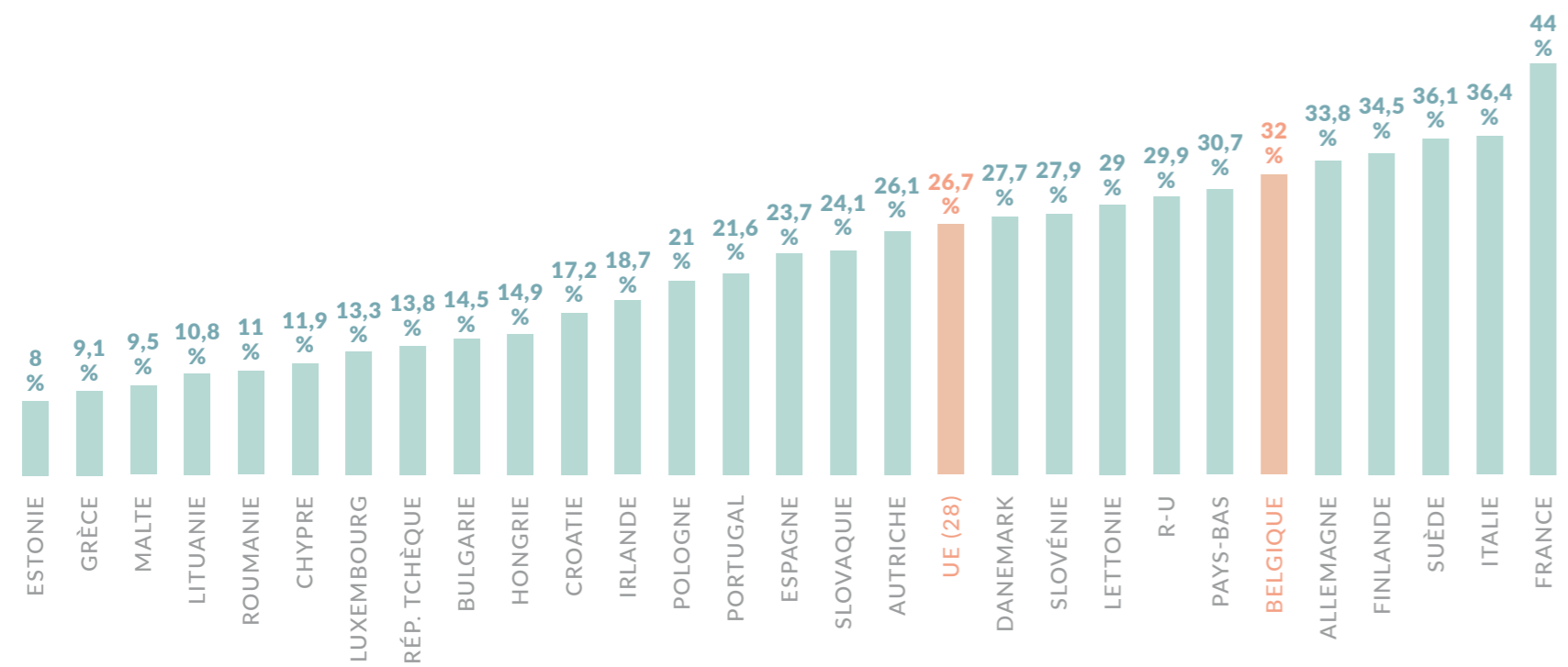
# +92%

DE FEMMES DANS LES CA  
DES ENTREPRISES COTÉES  
EN 5 ANS



Alors que la Belgique occupait la 12<sup>ème</sup> place au niveau européen (UE-28) en 2013, elle se trouve actuellement à la 6<sup>ème</sup> place. La France, qui dispose d'une réglementation imposant un quota des femmes plus élevé depuis 2017 (40%), est en tête de liste avec une part de 44% de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées.





Part des femmes dans les membres des conseils d'administration ou comités de surveillance des plus grandes entreprises cotées en bourse, pays de l'UE, 2018-second semestre. Source : EIGE



[www.womeninbusiness.brussels](http://www.womeninbusiness.brussels)

Chaussée de Charleroi 110  
1060 Bruxelles



Edité en collaboration avec [hub.brussels](http://hub.brussels)